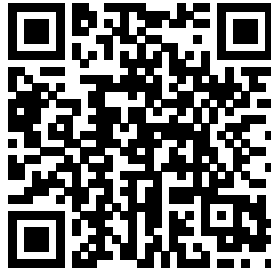


HAMMAM MAJORELLE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 24 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 16 octobre 2024 sous réserves d'incidents

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 13/10/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : HAMMAM MAJORELLE

Forme : SASU

Capital social : 5 000 €

Siège social : 68 AVENUE DE VERDUN, 84300 CAVAILLON

Objet social : Entretien et soins corporels comprenant les activités de HAMMAM, achat et vente de tout produit corporel lié à l'activité.

Président : M. Gérard PARADISI demeurant 64 IMPASSE DES CEDRES, 84300 CAVAILLON

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON



Ecrit par Echo du Mardi le 16 octobre 2024